

## *INTERVALLES*

Depuis deux ans, des enfants atteints d'autisme sont inscrits à l'Ecole de Musique des Milles, partenaire d'*INTERVALLES*, pour bénéficier d'un enseignement musical général, vocal et/ou instrumental. Cette Ecole a traditionnellement accueilli des enfants dont l'apprentissage était rendu difficile par un handicap. La démarche de l'association est d'adjoindre à cet accueil une **spécification des apprentissages qui tiennent compte des handicaps présentés par les enfants**.

Comme tous les enfants, ils bénéficient d'un enseignement particulier pour l'instrument et sont susceptibles d'être intégrés dans des petits effectifs de pratique musicale collective : chant, solfège, auditions, mini-concerts. L'accession au savoir musical, à son enseignement **comme les autres et avec les autres** revêt une importance particulière pour les familles comme une socialisation souvent difficile par ailleurs.

De plus, l'intuition de départ de la **musique « entendue » comme une voie royale d'accès à des apprentissages** pour lesquels les enfants autistes sont en grande difficulté (socialisation, communication, créativité) se vérifie au fur et à mesure que la **recherche** des enseignants s'approfondit. Des liens se tissent entre l'enseignement scolaire, la recherche scientifique (via lectures, musiciens, personnes ressources spécialisées (psychologue cognitiviste, chercheurs, associations « spécialistes », formations –octobre 2007 : « *Université d'Automne : autisme et pathologies associées* » A.R.A.P.I ; avril 2008 : « *enseignement de la musique pour les enfants sourds* » Centre Européen Musical Alain Carré.

*Produire des sons et acquérir les moyens d'organiser sa production est un bonheur qui se partage si l'on met en œuvre des stratégies appropriées.*

Les axes du projet associatif sont de créer et vivifier les liens nécessaires à la **socialisation et la formation** :

- 1) L'éducation musicale d'enfants porteurs de handicaps, particulièrement les **troubles envahissants du développement** (TED), autrement dit « autisme ». Actuellement, sont inscrits à l'Ecole de Musique : en classe de piano, cinq enfants entre 9 et 17 ans, un en classe de batterie et un en classe de chant.
- 2) L'organisation de manifestations diverses dans l'optique du deuxième axe : la **recherche de pédagogies adaptées**. La formation d'adultes en est un axe essentiel.
- 3) L'aide à l'orientation d'enfants ou adolescents en difficulté d'accès à ce type d'**enseignement ou de loisir**.

L'association et les musiciens permettent aussi à tous les enfants et leur famille de bénéficier du **loisir** musical en milieu ordinaire lors de manifestations musicales : concerts, fêtes, repas. Lorsqu'il s'agit d'une « **écoute pédagogique** », la **découverte** de musiques, d'instruments, de lieux le sont dans un cadre adapté : lors des mini-concerts, les enfants découvrent tous ensemble un nouvel instrument, une autre musique – exp : le didjaidoo des Aborigènes et la cithare indoue...

Les personnes ressources sont : une psychologue cognitiviste ; deux médecins praticiens hospitaliers (Nord ; Rhône-Alpes) ; un chercheur en génétique (Marseille) ; un juriste ; des musiciens - professeurs et des enseignants spécialisés (13, 04, 73) ; diverses associations - FCPE 13, C.E.M.A.

Par ailleurs, la mise en forme d'une **formation modulable** selon les besoins étudiés professionnellement (éventuellement sur site) est organisée (exp : « les facteurs génétiques et les pathologies généralement associés à l'autisme : troubles du comportement, des apprentissages, du sommeil, T.O.C, épilepsie... »)

Hélène Wallon

**Pour tous renseignements complémentaires, contactez la FCPE13 :**  
[grandensemble@fcpe13.asso.fr](mailto:grandensemble@fcpe13.asso.fr)